

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 Février 2026

Présidence : SCHMITT Michel, Maire

Présents : SCHMITT Michel, TERVER Daniel, THEVENET Flavie, RICHTER Gérard, HOFFMANN Denis, SCHIVRE Aurélie, YERES Émeline, BAROTH-LAHAYE Marie- Laure, CONRADT Justin, WEILAND Fabrice, CONRADT Christophe

Absents excusés : TEITGEN Frédéric, SOSIN David, LEONARD Serge

Absents non excusés : ALESCH Bertrand

Secrétaire : YERES Émeline

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Breistroff-la-Grande, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Mr SCHMITT Michel, Maire.

L'ordre du jour était :

- 1°) Approbation et modification du Conseil Municipal du 08 Décembre 2025
- 2°) Délibération du prix d'une concession cimetière
- 3°) Création poste Secrétaire Général de Mairie
- 4°) Avenant 3 au marché 2025/44 de la SODEVAM
- 5°) Divers

1°) Approbation et modification du Conseil Municipal du 08 Décembre 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité le compte rendu de la séance du 08 décembre 2025

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

2°) Délibération du prix d'une concession cimetièrre

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. SCHMITT Michel, Maire accepte à l'unanimité :

- De passer la concession simple à 150 € soit :
 - o 150€ pour une concession simple de 50 ans
 - o 300€ pour une concession double de 50 ans
 - o 450€ pour une concession triple de 50 ans
 - o 600€ pour une concession quadruple de 50 ans

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

3°) Création poste Secrétaire Général de Mairie

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. SCHMITT Michel, Maire, décide d'adopter la proposition du Maire, de modifier le tableau des emplois ainsi et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

4°) Avenant 3 au marché 2025/44 de la SODEVAM

Le Conseil Municipal décide :

Article 1 : De conclure un avenant n°03 au marché n° 2025 / 44 : Lot 1 – TERRASSEMENT / VRD avec la société EUROVIA Alsace Lorraine, 2 route de Metz, 57190 FLORANGE, pour un montant de 19 182,00 € HT.

Article 2 : L'avenant n°03 a une incidence financière comme suit :

- Montant du marché initial : 208 700,00 € HT
- Montant de l'avenant n°01 : sans incidence financière
- Montant de l'avenant n°02 : 66 158,00 € HT
- Montant de l'avenant n°03 : 19 182,00 € HT
- % d'écart introduit par l'avenant n°03 : + 9,19 %
- Nouveau montant du marché à l'issue de l'avenant n°03 : 294 040,00 € HT

Article 3 : D'autoriser le directeur général de la Sodevam agissant en nom et pour le compte de la commune à signer l'avenant n°03.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

6°) Divers

Nous avons reçu une demande de subvention des Resto du cœur, le conseil ne souhaite pas subventionner.

Le Maire indique au Conseil Municipal que les travaux de l'atelier communal démarreront courant de semaine 7/2026

Le Maire indique également au Conseil Municipal que le dépositaire a fait peau neuve (peinture, électricité etc)

Aussi, le maire informe le conseil municipal qu'il est prévu de faire le curage des fossés (Chemin du moulin de Boler et chemin près de la salle communale).

Le maire informe également le conseil municipal, qu'un devis pour le chemin du moulin a été demandé, afin de concasser les cailloux et refaire à plat ce chemin.

Le maire informe également le conseil municipal, qu'il faudra prévoir prochainement l'achat d'une benne afin de débarrasser les branchages, la terre etc

Aussi concernant l'éclairage à l'école, le fabricant ne nous communique pas de date de fin de fabrication. Nous sommes toujours en attente du délai.

Pour rappel également, l'enfouissement des réseaux à Évange est prévu, ainsi que l'enfouissement des ligne haute tension à Boler.

